

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

58 N° 10 1931

Les hymnes catholiques et la théologie

Pierre CHARLES (s.j.)

p. 865 - 883

<https://www.nrt.be/it/articoli/les-hymnes-catholiques-et-la-theologie-3384>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Les hymnes catholiques et la théologie.

Quand un homme parle, c'est peut-être qu'il a quelque chose à dire; mais quand il chante, c'est sûrement qu'il veut chanter. Les traités de théologie, les sermons doctrinaux n'ont jamais été mis en musique, mais la *Thalie* d'Arius était fredonnée dans les rues et les boutiques d'Alexandrie, et avec elle, tenace comme ces refrains populaires, l'hérésie faisait son chemin (1). Le diacre hétérodoxe avait trouvé le petit sentier de traverse qui mène droit à l'esprit de la foule. Il serait injuste de prétendre que les catholiques ont négligé ce moyen court et efficace d'instruire les âmes, et il suffirait d'une enquête, même légère, pour constater que nos cantiques ont participé, au moins autant que les sermons, à la formation de la piété chrétienne (2). L'Orient et l'Occident en ont fait un très large usage, et — chose curieuse en même temps que très explicable — alors qu'il faut souvent pratiquer des contraintes pour assurer la présence des fidèles aux catéchismes et aux prônes, les cantiques agissent par leur seule séduction et captivent le troupeau du Christ, comme le rameau vert, dont

(1) Cf. DUCHESNE. *Histoire ancienne de l'Eglise*, t. II, p. 136-137. Diacre — ou prêtre, suivant quelques-uns — Arius composa ses chansons dans le dessein bien arrêté de populariser ses erreurs.

(2) Saint Ambroise se vante d'avoir, par ses hymnes, rendu le peuple chrétien invulnérable aux hérésies antitrinitaires « Patrem et Filium et Spiritum Sanctum norunt versibus praedicare. Facti sunt igitur omnes magistri, qui vix poterant esse discipuli ». (Contra Auxent., n. 34, M. L. XVI, 1017).

parle saint Augustin, captive, sans corde et sans chaîne, l'agneau auquel on le présente. *Ramum viridem ostendis ovi et trahis eam* (1).

Est-il irrévérencieux de croire que la théologie savante n'a pas encore songé à utiliser cette source de renseignements, cette manifestation du *consensus Ecclesiae* que sont nos hymnes séculaires? Peut-être leur vêtement poétique, si attrayant pour les foules simples, est-il suspect aux théologiens professionnels. Mettre la vérité en rimes ou en vers leur semble une sorte d'amusement, et nous avons été habitués — on ne sait trop pourquoi — à identifier, malgré Dante et la Divine Comédie, la théologie sérieuse avec la prose la plus aride. Saint Thomas, quand il composait ses hymnes eucharistiques, ne connaissait pas cet étrange divorce de la poésie et du dogme (2).

Dans cet article, nous voudrions indiquer, par un ou deux exemples, comme on sonde un terrain, la richesse théologique de nos vieilles hymnes traditionnelles, et montrer que dans ce domaine on peut très légitimement appliquer, pour l'embellissement de la connaissance de foi, l'antique principe de la *Lex supplicandi* (3).

Il y avait une certaine hardiesse dans la conception d'une prière chantée, puisque la prière parlée, elle-même, a dû se justifier aux yeux des puristes. Parler tout haut à Dieu répugne encore aujourd'hui à nos modernistes, incapables de comprendre pourquoi il faut des mots sonores, quand on s'adresse au Tout-Puissant qui n'a pas d'oreilles, ni pourquoi il faut faire des phrases devant Celui qui lit toutes nos pensées (4). Depuis longtemps ce petit problème a été traité par nos controversistes et ils l'ont résolu de façon plus ou moins heureuse. La prière chantée, interdite elle aussi par le calvinisme puritain des origines et

(1) AUG. *In Ioan. Evang.* tract. xxvi. M. L. xxxv. 1609.

(2) On sait que ce fut à la demande du pape Urbain IV, ancien archidiacre de Liège et qui avait connu sainte Julienne de Cornillon, que saint Thomas se chargea de composer les hymnes de l'office et la séquence de la messe du Corpus Christi (1264).

(3) « Ut legem credendi lex statuat supplicandi », paroles du pape Célestin I aux évêques des Gaules, qui le consultaient sur l'hérésie pélagienne (Epist. 21. Cap. II. M. L. L. 535).

(4) Dans *Il Santo*, de Fogazzaro, 1^{re} partie, ch. II.

réintroduite bruyamment depuis dans toutes les sectes dissidentes et même dans les églises officielles du protestantisme, cette prière chantée semble ne se prévaloir d'aucune justification théorique. Son succès l'accrédite partout.

Et cependant elle dut se frayer sa voie dans la tradition chrétienne. L'austérité de saint Athanase condamnait encore au iv^e siècle les modulations trop appuyées (1). Entre le théâtre, affreusement corrompu alors, et les liturgies saintes, on voulait, semble-t-il, que rien, pas même en apparence, ne fût commun. Et saint Augustin nous raconte, avec embarras et en s'excusant, pourquoi il ne se résigne pas à préférer le grêle récitatif, à peine modulé, des églises d'Égypte, à l'ampleur musicale des hymnes ambrosiennes (2). Il avait entendu ces dernières à Milan, lorsque le peuple tout entier, nuit et jour, en rangs compacts, gardait l'intérieur des basiliques, que Justine, mère de l'empereur Valentinien, voulait livrer aux ariens, et quand l'évêque Ambroise, pour tromper la fatigue des longues veillées nocturnes, faisait chanter les hymnes de sa composition :

Crepusculum mens nesciat (3) !

Il se souvient d'avoir été là, lui aussi, avec sa mère Monique, perdu dans le coude-à-coude de la foule et submergé par l'émotion collective, et il ne lui semble pas que de pareils cantiques doivent déplaire à l'Esprit qui leur donna naissance.

Beaucoup d'hymnes ont été composées pour être chantées. Abélard en a écrit tout un lot pour le Monastère du Paraclet, dont Héloïse était abbesse (4), et parce qu'il n'admettait pas que, très légitimement empêché de réciter matines avant l'aurore, on fût néanmoins obligé de dire en plein midi :

(1) AUG. *Confess.* lib. x. c. 33. M. L. xxxii. 800 « Tam modico flexu vocis faciebat (Athanasi) sonare lectorem psalmi, ut pronuntianti vicinior esset quam canenti. »

(2) AUGUST. *Confess.* lib. ix. c. 6 et 7. Il nous dit que l'introduction du chant dans l'Église milanaise fut une nouveauté délicieuse.

(3) Que notre esprit ne connaisse pas de crépuscule.

(4) Abélard, dont les accès de dévotion étaient intermittents, a composé aussi une foule de poésies bachiques ou érotiques aujourd'hui perdues. Seules ses hymnes religieuses ont survécu.

Nox atra rerum contegit
Terraë colores omnium (1).

Mais la plupart des hymnes ont été inventées et travaillées, sans préoccupation spécialement liturgique, uniquement pour donner une forme plus harmonieuse et un rythme plus cadencé aux sentiments de la piété chrétienne. Cette musique discrète a coulé comme un fleuve pendant tout notre moyen âge et bien au delà des limites conventionnelles qu'assignent à ce dernier les cadres de l'histoire profane. Au XVIII^e siècle, nous en trouvons encore, de ces hymnes, comme des fruits tardifs après la récolte des vergers, mais en règle générale on peut dire que l'hymnologie, comme qualité et comme volume, suit très exactement la courbe, très variable, de la théologie et qu'elle renaît ou décline avec celle-ci.

Ajoutons encore que le symbolisme à la fois profond et ingénu de ces hymnes est aujourd'hui rarement apprécié, même quand il est compris; ce qui n'arrive pas toujours.

C'est ainsi que, dans la plupart de nos bréviaires (2), on lit à la deuxième strophe de l'*Ave maris stella* :

Funda nos in pace,
Mutans Hevae nomen (3).

Il est difficile d'expliquer cette orthographe autrement que par l'ignorance complète du sens de la phrase. De toute évidence, l'auteur (anonyme) de cette hymne a repris le thème déjà développé chez Fortunat et surtout par Pierre Damien (XI^e siècle) et

(1) Cf. M. L. CLXXVIII. 1773. Il n'aimait pas davantage les expressions outrées comme : *Preces gementes fundimus*. Ces sentiments extraordinaires *sicut electis ita paucis conveniunt* (ibid.).

(2) Par exemple : dans tous les bréviaires édités par Desclée, et dont l'imagerie est cependant si volontairement archaïque.

(3) On ne connaît pas l'auteur de cette hymne certainement très ancienne, et qui doit dater du VII^e ou du VIII^e siècle. Elle a toujours été très populaire et la première strophe en était chantée à genoux par le chœur. On a voulu l'attribuer à Fortunat, ou à Paul Diacre, moine du Mont Cassin. Des conjectures fantaisistes en ont fait honneur au roi de France Robert le Pieux, qui aimait à composer des proses liturgiques; ou même, contre toute évidence, à saint Bernard. (Cf. DREYES-BLUMF. Ein Jahrtausend lateinischer Hymnendichtungen. 2^e vol., p. 238, 239).

qui fait de *Ave* l'anagramme de *Eva* (1). Il y avait là pour nos chrétiens du moyen âge comme une allusion providentielle et mystérieuse et comme l'indication, dès la première parole adressée par l'Ange à Marie, du rôle qu'elle était appelée à jouer :

Ille dum te salutat
 Evae nomen commutat
 Reduc nos, Virgo sancta
 Unde est nequam lapsa (2).

Quand on place un H devant Evae, le jeu de mots devient inintelligible.

Parfois ce sont les latinistes d'Urbain VIII, qui, dans leur souci de bien dire, perdent le sens des nuances symboliques et massacrent les vieilles hymnes sous prétexte de les émonder (3). Fortunat lui-même, l'évêque de Poitiers, qui composa pour Radegonde, la veuve de Clotaire I^{er}, des poésies admirables, chantées au monastère de Sainte-Croix, par les moniales mérovingiennes et leur abbesse, la sainte veuve; Fortunat n'échappa pas à la censure des humanistes pontificaux du XVII^e siècle.

Il avait écrit, en parlant de la Sainte Vierge :

Quod Eva tristis abstulit
 Tu reddis almo germine
 Intrent ut astra flebiles
 Cœli fenestra facta es (4).

L'image était gracieuse. L'allusion à l'arche du déluge était transparente. De même que Noé ouvrit la fenêtre pour réintro-

(1) Plus tard on raffinera davantage et dans *Ave* on découvrira *A-vae*, c'est-à-dire, la fin de la malédiction apportée par le péché originel. (Cf., par exemple, BLUME-DREVES. *Analecta Hymnica*. vol. L, p. 636, strophe 71).

(2) Cet ange en vous disant : *Ave* — retourne le nom d'Eva — ramenez-nous, Vierge Sainte, — là d'où est tombée la coupable.

(3) On sait que le pape Urbain VIII nomma une commission d'humanistes chargés de ramener aux règles de la prosodie les hymnes du bréviaire. Cette commission était composée de trois jésuites : Strada, Galluzzi et Petrucci qui parvinrent à corriger « au delà de 950 fautes contre la prosodie » (cf. GUÉRANGER. *Institutions liturgiques*, II, p. 20).

(4) Ce que la pauvre Ève nous enleva — Vous le rendez par votre aimable Fils — pour qu'au paradis puissent rentrer les infirmes — on vous a faite fenêtre du ciel.

duire la colombe, la colombe «gémissante» : *flebilis* : de même c'est par Marie que le Sauveur nous fait entrer dans son Paradis. Fenestra, fenêtre! le mot a sans doute paru trop prosaïque à ces puristes, qui, aux litanies de la Sainte Vierge, en voyaient cependant défiler bien d'autres, et ils ont supprimé la fenêtre. Telle que nous la trouvons aujourd'hui dans l'édition corrigée, la strophe se termine par ces deux vers :

Intrent ut astra flebiles
Caeli recludis cardines (1).

C'est-à-dire que pour introduire au ciel des colombes gémissantes, la Sainte Vierge fait tourner sur ses gonds (cardines) la porte cochère du Paradis. L'allusion biblique a disparu. Le bon goût et même le latin y ont-ils gagné?

Un dernier exemple — entre beaucoup d'autres. Saint Thomas d'Aquin, outre les hymnes et la séquence de l'office et de la messe de la Fête-Dieu, a composé l'*Adoro Te*, dont la sixième strophe contient l'allusion fameuse au pélican :

Pie Pelicane, Iesu Domine
 Me immundum munda tuo sanguine
 Cujus una stilla salvum facere
 Totum mundum posset omni scelere (2).

Pourquoi ce pélican? A l'époque de saint Thomas, tous les clercs auraient pu répondre. L'explication du pélican, comme celle de la calendre, de la licorne, du paon ou du phénix, se trouvait consignée dans les *Bestiaires*, et l'imagerie religieuse l'avait représenté sur son nid, se frappant le jabot d'un grand coup de bec, au milieu de ses petits oisillons redressés. Aujourd'hui les *Bestiaires* ne sont plus étudiés que par des médiévistes, et le pélican n'est connu que par la foule qui visite les jardins zoologiques, ou, pis encore, par les lettrés qui ont lu Alfred de Musset.

(1) Pour qu'au Paradis puissent rentrer les infirmes — vous ouvrez à deux battants les portes du ciel.

(2) Doux Pélican, Jésus Seigneur — moi l'impur purifiez-moi par votre sang — dont une seule goutte pourrait délivrer — le monde entier de tous ses crimes.

Lorsque le pélican, lassé d'un long voyage (1)...

Or, il faut bien le dire, ce pélican littéraire n'a rien de commun avec le pélican de l'histoire naturelle; pas plus que celui des *Bestiaires* d'ailleurs; mais il n'a rien de commun avec ce dernier, et ceci est plus grave. Voyons les faits.

Quand le pélican vient nourrir sa jeune nichée, disaient les vieux auteurs médiévaux, ses petits, avides et irrévérencieux, le bousculent pour saisir leur pâtée. Et alors le grand pélican se fâche, et à grands coups de bec sur la tête, il les tue. Puis il s'en va. Mais après trois jours, triste de n'avoir plus de progéniture, il revient à son nid; il contemple les petits cadavres et, saisi de pitié, monte sur le tas, se frappe d'un coup la poitrine et une goutte de son sang tombe sur la nichée. Aussitôt celle-ci ressuscite (2). Le symbole, sous la plume de saint Thomas, était donc un symbole de rédemption. Il ne s'agissait nullement de « partager à ses fils ses entrailles de père » et la nourriture eucharistique n'a rien à voir dans l'histoire du pélican. Cependant on a tellement bien perdu le sens des vieux textes, que le pélican eucharistique est brodé aujourd'hui sur des milliers de conopées et ciselé sur la porte des tabernacles. C'est Alfred de Musset, qui, à la faveur de l'ignorance, a détrôné Vincent de Beauvais, Hugues de Saint-Victor et saint Thomas lui-même.

Et maintenant, dans ces vieilles hymnes chrétiennes, trouve-t-on autre chose que des développements littéraires et des longueurs fatigantes?

Il est incontestable que, presque toujours, le style y est un peu travaillé et que les redites surabondent. Mais n'oublions pas que toute poésie, et même toute prose écrite alors, était longue, depuis

(1) C'est le passage devenu classique de *La nuit de Mai*.

(2) « Physiologus refert de pelicano quod amator est nimius filiorum. Cum enim genuerit pullos et incipiunt crescere, parentes suos in faciem percutiunt, qua de re parentes irati eos repercutiunt et occidunt. Mater vero tertia die mortis eorum, prae compassione rostro in costa seu latere aut pectore se vulnerans, sanguinem super pullos suos effundit et sic a mortuis eos resuscitat ad vitam ». Suit l'application : perforato latere Christi lancea militis in cruce, continuo exivit sanguis... in salutem et redemptionem nostram (attribué jadis à Hugues de Saint-Victor. M. J. CLXXVII. 74.)

le Roman de la Rose jusqu'aux Lusiades. C'est nous qui sommes devenus tellement pressés qu'un sermon de plus d'une heure nous épouvante et que les Sommes théologiques (des résumés pourtant, comme leur nom l'indique) nous paraissent monstrueuses.

La plupart des hymnes ont été travaillées avec amour, et le vocabulaire en est parfois étincelant comme un vitrail. Laissons de côté saint Bernard que la postérité a enrichi de tant de dépouilles anonymes et qui fut sans doute le poète le plus sec et le plus rocailleux des temps antiques (1), et prenons, entre cent autres, Gautier Wiburn. On ne sait presque rien de lui. Il semble bien qu'il ait appartenu aux Frères Mineurs, et peut-être était-il du couvent de Norwich (2). D'un réalisme intrépide, son *Encomium Beatae Mariae Virginis* ne recule devant rien et ses louanges s'accrochant, strophe par strophe, comme dans le Cantique des Cantiques, à tous les détails anatomiques pourraient légitimement parfois scandaliser des lecteurs non avertis (3). Le reste abonde en merveilles.

Ave Verbi casula
In qua Deus incarnatur
Ut ansatus teneatur
Nostrae carnis ansula (4).

(1) Cf. DREVES-BLUME. Ein Jahrtausend lateinischer Hymnendichtung. I, p. 237. Hauréau, dans ses : Poèmes latins attribués à saint Bernard (Paris 1890), a déjà montré que le *Iesu, dulcis memoria* n'est pas de lui. Ses poésies authentiques, par exemple sur saint Victor ou saint Malachie sont extrêmement pauvres de rythme et d'inspiration.

(2) Cf. DREVES-BLUME. *ibid.* I, p. 434, ou *Analecta Hymnica*. I, p. 630. C'est toujours à cette collection d'éditions critiques des hymnes que nous nous référons, sauf indication contraire.

(3) Il a aussi, comme beaucoup de ses contemporains, une manière assez crue de décrire la maternité virginale de Marie. Quand il se borne à nommer la Mère du Verbe : *confusio logicorum*, parce que sa maternité virginale met en défaut leurs syllogismes : *Sed Maria prolem nacta — Dicit quod non sequitur!* nous pouvons sourire de ces réminiscences scolaires; quand il l'appelle bravement : *rhinoceros rebellum*, nous devons songer qu'il ne connaissait ce gros pachyderme que par des descriptions littéraires; mais quand il entre dans les détails physiologiques, nous sommes positivement à la gêne, et aucune traduction ne peut en être essayée.

(4) Salut, chasuble du Verbe; vous en qui Dieu s'est incarné, pour pouvoir se laisser prendre comme par une anse, au manteau de notre chair. (Au lieu

Il forge des mots rares pour exprimer sous toutes ses formes
l'incarnation du Verbe dans le sein de la Vierge Mère :

Sol in sacco clanculatur
Lumen limo temperatur
Deitate penulatur
Mortalis infirmitas (1).

La Sainte Vierge, qui, comme la bien-aimée du Cantique, n'a
pas refusé l'entrée au Dieu qui venait en elle, la voici :

Ave, casta sponsa Dei,
Quae, pulsata, pandis ei
Tuae mentis pessulum (2).

Les objets les plus humbles, le balai ou le seau d'eau passent
dans ces strophes, enveloppés d'une sorte de lumière mystique :

Ave, scopa qua purgatur
Et qua procul relegatur
Prisca mundi foeditas (3).

Pour bien montrer que Marie est pleine de grâces et que des
prérogatives divines ont passé en elle, la voici, jeune galiléenne,
puisant dans son petit seau les trésors éternels :

Quidquid habet in thesauris
Deus dives, pauper hauris
Virginali situla (4).

Quand elle rencontre des malheureux, sa main n'est jamais
bien fermée :

Cujus semper est rimosa
Manus indigentibus.

de chasuble, il faudrait peut-être : châsse, traduit parfois par casula.
cf. : Ducange, Glossarium. Ad verb.).

(1) Le soleil est enfoui dans un sac; la lumière s'est mêlée de limon; la
divinité même a couvert — comme d'un ample burnous — notre infirmité de
mortel.

(2) Salut, chaste épouse de Dieu; — qui, lorsqu'il frappe, ouvrez pour lui —
le petit verrou de votre cœur.

(3) Salut, balai par qui est nettoyée — et par qui est rejetée bien loin —
toute l'ancienne ordure du monde.

(4) Tout ce qu'il a dans ses trésors — ce Dieu si riche, pauvre, vous le puisez
— dans votre petit seau de jeune fille.

Il y a sans doute de la recherche dans certaines de ces litanies; et on peut trouver trop raffinés des vers comme ceux-ci :

Ave, Virgo, mali meta,
Vena vitae, per quam theta
Tetrae mortis explicuit (1)

ou encore :

Ave, Virgo, Dei theca
Per quam lusca, lippa, caeca
Mens habet collyrium (2).

Mais il faut se souvenir du goût du temps ou relire par exemple les effroyables sermons d'un Pierre d'Ailly aux Pères du Concile de Constance (3).

Et puis quel élan magnifique dans certaines de ces strophes :

Ave, Virgo, cœli clavis
Ave, novis nova navis
Onerata mercibus,
Per quam plena plenis velis
Est allata lux de coelis
Caecis et errantibus (4)

et quelle opulence, dans ces mots, qu'on a cherché, semble-t-il, à dorer d'une teinte de Paradis :

Ave, Virgo, morum schola,
Quae naturae nostrae stola
Traheasti filium (5).

(1) Salut Vierge, posant un terme à tout mal; — source de vie, par qui le théta — de la mort affreuse, cesse d'être. — Ce théta est évidemment une allusion à la première lettre de thanatos.

(2) Salut, Vierge, pharmacie divine, — par qui louche, chassieuse, aveugle — l'âme reçoit le collyre qui guérit.

(3) Pierre d'Ailly est loin d'être le seul ou même le pire. La tendance encyclopédique, l'abus des citations, des comparaisons astronomiques, le symbolisme prétentieux se continueront longtemps encore. Nous n'avons pas à entamer ici ce sujet. Il nous suffit de dire que nos poètes religieux sont les moins attaqués par ce redoutable virus.

(4) Salut, Vierge, clef du paradis — Salut, nouveau navire de nouvelles choses — tout chargé — par qui toute pleine, à pleines voiles — fut portée la lumière du ciel — aux aveugles et aux égarés.

(5) Salut Vierge, école des vertus — qui du manteau de notre nature — avez enveloppé votre fils. Il ne faut pas trop se fier à la science archéologique de

Elle a revêtu du rude manteau humain celui qui donne leur splendeur aux lis :

Quae vestisti carnis sago

Vestientem lilia (1)

et dans ses bras on vit le plus grand des orateurs sous la forme d'un enfant qui balbutie :

Rhetor primus, puer blesus.

Enfin, car on ne peut tout citer,

Virgo munda, mundi vita

Concha, de qua margarita

Pretiosa, nascitur

Miserere tuo servo

Qui peccati tentus ervo (nervo?)

Iesum lente sequitur (2)

et cette belle expression pour définir l'assomption de la nature humaine par le Verbe :

Virgo, per quam Deus datur

Et humanae tunicatur

Naturae diploide,

Servum tuum duc ad vitam

Post conscissam et detritam

Togam carnis putridae (3).

Nous n'avons glané que dans les hymnes de Gautier Wiburn. Il faudrait tout un volume pour prouver par les textes que, loin d'être une sorte de pieux rabâchage, les poésies monastiques médiévales contiennent de vrais trésors.

noire moine. Ici c'est la *trabea* toge de pourpre dont on enveloppait les divinités romaines et que portaient les rois puis les *équites*, sorte de manteau d'honneur; tout à l'heure ce sera au contraire le vêtement le plus humble.

(1) Le *sagum* — notre *sayon* — était fait de laine grossière ou de poil de chèvre; vêtement du licteur et des soldats, il n'a rien du caractère solennel de la *trabea*.

(2) Vierge pure, vie du monde. — coquillage où la perle — précieuse s'est formée — ayez pitié de votre serviteur — qui, pris au cep du péché — ne suit Jésus que lentement — (j'avoue ne pouvoir rien tirer de *ervvo*, donné par les manuscrits).

(3) Vierge par qui Dieu est donné — et revêtu du lourd manteau — de

Mais la théologie y est-elle représentée?

Il serait étrange qu'elle ne le fût pas, puisque le *trivium* et le *quadrivium* des arts libéraux y figurent en bonne place (1), et puisque tous les sujets qui ne sont pas profanes ou qui ne tournent pas en biographies de saints personnages sont strictement dogmatiques.

Ici encore, nous ne prendrons qu'un exemple, choisi à dessein dans la théologie mariale, mais dont la portée s'étend à toute la doctrine de la grâce.

Il n'est pas rare de voir de bons chrétiens se hérissier quand on leur dit que « Dieu a des préférences », ou que la grâce n'est pas le résultat du mérite, puisqu'elle en est le principe. Que Dieu ait des préférences et qu'il choisisse, sans aucun mérite antérieur, des privilégiés, cette proposition renouvelle en eux le scandale des serviteurs de la parabole et des ouvriers de la première heure. Ce scandale n'est pas, comme on le dit parfois, le fruit d'un esprit de Judaïsme, qui s'obstinerait à demeurer dans les recoins des âmes chrétiennes. Le Judaïsme ne répugnait nullement à l'idée de privilège : il était fondé sur cette idée. C'est uniquement l'extension du privilège d'Israël aux gentils qui révoltait les auditeurs de saint Paul à Jérusalem (2). Quand nos chrétiens demeurent interloqués en face des « préférences divines », c'est bien plutôt par une sorte de pélagianisme inconscient, dont on retrouverait sans doute l'origine dans le moralisme stoïcien. « Chacun vaut ce que valent ses œuvres » et Dieu doit tenir égale pour tous la balance du libre arbitre et des récompenses. Quoi qu'il

notre humaine nature — conduisez votre serviteur à la vie — lorsque sera déchirée et usée — la robe de la chair corruptible.

(1) L'astronomie elle-même y figure, par exemple :

Haec amicta sole, solem amiciens
Carnis suae pallio
Dum lunam sub pedibus
Tenet, temporalibus
Praesae docetur.

Ceci est d'Alexandre Neckham, frère de lait de Richard Cœur de Lion. Le domaine de la lune sur les changements « sublunaires » est une réminiscence des cours qu'il avait suivis à l'Université de Paris.

(2) ACT. AP. XXII. 22.

en soit de ce petit problème d'origine, nous avons à lever ce scandale des simples sans compromettre la doctrine de la grâce, et nous le faisons volontiers en citant les paroles du Maître de la vigne : Dieu est l'arbitre de ses dons et il n'enlève rien à personne, lorsqu'il octroie une paie intégrale aux ouvriers de la onzième heure.

Cette réponse est suffisante; mais il est rare qu'elle produise dans les esprits l'effet calmant et décisif qu'on en escompte. Le chrétien se *résigne* à ces inégalités de traitement de la part de son Dieu; il ne peut pas s'en réjouir, s'en délecter, tant qu'on n'a pas montré derrière l'arbitraire du Maître souverain, la Bonté universelle du Père de tous les hommes.

Nos hymnologistes du moyen âge, sans avoir l'air de discuter de gros problèmes, ont résolu la question avec toute la hardiesse enfantine de leur piété, et, pour savoir ce qu'ils pensent sur le sujet des préférences divines, il n'est que de relire leurs prières rythmées à la Sainte Vierge.

Ils se trouvaient là en présence d'une personne extraordinairement privilégiée, et ils ne songent pas à minimiser les faveurs qu'elle a reçues. Bien au contraire. Nous les voyons intarissables dans leurs litanies, et la froideur insolente des protestants s'en est scandalisée. Son pouvoir d'intercession est sans limites :

Quod voles, Unigenitus
 Donabit tibi Filius
 Pro quibus voles, gratiam
 Impetrabis et gloriam (1).

Adam de la Bassée, jouant du parallèle familial entre le Fils et la Mère écrira ces deux petites strophes, tremblantes comme un soupir :

O mater, postula
 Pro reis sedula
 Donum gratiae
 Finem bonum.

(1) Ce que vous voulez — votre enfant vous le donnera : il est votre Fils — pour ceux que vous voulez, le pardon — vous l'obtiendrez et le Paradis.

O Fili, precibus
 Parentis dulcibus
 Dona veniae
 Reis donum (1).

Un moine anonyme, dans un très beau poème, faussement attribué à saint Bernard, élargit considérablement la même formule :

Esto nobis, Pater, propitius
 Quorum frater es atque socius,
 Te laudamus, te benedicimus
 Adoramus atque diligimus
 Mente tota.
 Esto nobis, Mater, propitia
 Quorum soror es atque socia,
 In haec tua laudum praeconia
 Corda nostra fac voluntaria
 Et devota (2).

Les « Encomium », les « Laudes » de la Sainte Vierge sont innombrables. Bernard de Morlas (3), dans les strophes chantantes, d'où nous avons tiré le

Omni die, dic Mariae
 Mea laudes anima

accumule les synonymes et parcourt la création tout entière, en quête de vocables, de métaphores et de tournures. Et quoique jamais il n'attribue à la Mère de Dieu ce qui appartient à Dieu

(1) O mère, demandez — soucieuse des pécheurs — pour moi le don de grâce — et de bien finir. O Fils, par les prières — si douces de votre Mère — faites du pardon — la grâce aux coupables. Adam de la Bassée est un chanoine de Lille, mort en 1286 (cf. DREVES-BLUME. Ein Jahrtausend, etc. I, p. 365).

(2) Soyez pour nous, ô Père, secourable — vous êtes notre frère et notre compagnon — nous vous louons et nous vous bénissons — vous adorons et vous chérissons — de toute notre âme.

Soyez pour nous, ô Mère, secourable — vous êtes notre sœur et notre compagne — pour cet hommage de louange vers vous — rendez dociles et pleinement dévotés — toutes nos âmes. On trouvera tout un très beau poème dans M. L. CLXXXIV. 1323 et suiv.

(3) Cf. sur l'authenticité de ces hymnes et sur la biographie de leurs auteurs présumés : DREVES-BLUME. Ein Jahrtausend. I, p. 217 et suiv.

seul, il affirme que son pouvoir d'intercession est aussi large que la puissance divine est ample. L'orthodoxie la plus rigoureuse n'aurait rien à redire à cette strophe où les rôles du Fils et de la Mère sont rendus avec une parfaite précision :

Splendor Patris, Factor Matris,

Iesu, nostra gloria,

Da ut fiam, per Mariam

Tua dignus gratia (1)

et, quand il s'adresse à la Sainte Vierge elle-même, l'auteur prend soin de souligner que ce sont ses prières qui sont l'instrument de son pouvoir souverain :

Noxas dele — parentelae

Meae tuis precibus

Et da cunctis — mihi iunctis

Frui bonis omnibus (2).

Il reste donc que nos poètes chrétiens n'ont pas songé à chicaner sur les privilèges de Marie. Bien au contraire, ils se sont délectés à les décrire. L'objection, le scandale des esprits, devant les « préférences », ce sont là pour eux choses inconnues. Pourquoi? C'est qu'ils ne se sont pas contentés d'en appeler au vouloir absolu du Maître, qui distribue ses dons à sa guise. Allant plus loin, par une de ces intuitions de la piété, aussi pénétrantes parfois que les dialectiques les plus effilées, ils ont saisi ce que nous appellerions volontiers, quitte à l'expliquer aussitôt, le caractère « fonctionnel » de la grâce.

Une citation éclairera cette pensée mieux qu'un discours.

Dans les hymnes à la Sainte Vierge, dont nous avons déjà parlé, Abélard écrit tranquillement :

Opem quodam modo

Toti debes mundo

Quam velut *ex iure*

Postulamus a te,

(1) Splendeur de votre Père; Créateur de votre Mère — ô Jésus, notre gloire — faites que je devienne — par la Vierge Marie — digne de votre grâce.

(2) Épongez les fautes — de tous les miens — par l'effet de votre prière — et donnez à ceux — qui sont mes proches — de jouir de tous les bonheurs.

Totum id honoris
 Nacta es pro nobis
 Ut sis vitae porta
 Sicut mortis Eva.
 Ad hoc es creata
 Ad hoc praelecta
 Causam recognosce
 Et effectum comple (1).

Abélard n'est pas seul. L'idée qu'il développe là, nous la retrouvons pointant partout dans l'hymnologie médiévale. Voici, à l'abbaye cistercienne de la Noue (diocèse d'Évreux) un moine anonyme, que la maladie a saisi pendant le carême — *aegrotanti mihi tempore quadragesimae et in lectulo decumbenti* — et qui occupe ses loisirs d'infirmier à composer un grand *Carmen Mariale* (2). Il songe que son âme est plus malade encore que son corps, et c'est à Marie qu'il s'adresse :

Hac divina medicina
 Mihi saepe saucio
 Misceri et mederi.
Debes ex officio (3).

Ayant écrit ce mot impérieux, il se recueille un instant. N'a-t-il pas outrepassé les limites de la discrétion? A-t-il le droit de parler sur ce mode péremptoire à la Reine des Cieux? Après réflexion, il reprend la plume et au lieu de mitiger le vocable, il le renforce et le justifie :

Dixi : debes, nec ut hebes
 Homo sic proloquitur

(1) Du secours, dans un sens — vous en devez au monde entier — et c'est comme notre droit — que nous vous demandons.

Tout cet immense honneur — vous fut donné pour nous — pour trouver en vous la vie — comme en Ève la mort.

Créée pour cette fonction — choisie pour cette besogne, — voyez ce qu'il vous faut faire. — et accomplissez-le.

(2) Ce *Carmen* a comme titre « *Laus et speculum Reginae caelorum* » et Dreves le place, d'après la qualité du latin, au XII^e-XIII^e. Cf. *Analecta Hymnica*. XLVIII, p. 274.

(3) Par ce divin remède — à moi si souvent malade — vous devez porter secours — en vertu de votre office.

Quia tu es per quam lues
Mundana detergitur (1)

et voici le dernier motif :

Tuum est enim proprium
Ut tuum cogas Filium
Pietatis foedere,
Sicut Mater Salvatoris,
Ut sit ei semper moris
Nobis condescendere.
Ergo *debes*, virga Iesse
Mei semper memor esse
Et humani generis (2).

Que nous soyons pécheurs, indignes, coupables, ce n'est qu'une raison supplémentaire pour la Sainte Vierge de nous aider, non seulement par pitié -- comme on le dit aujourd'hui dans trop d'oraisons sentimentales -- mais par métier, et pour une très profonde raison théologique. La voici exprimée par un poète anonyme espagnol :

Non abhorres -- peccatores
Sine quibus -- numquam fores
Tanto digna Filio (3)

ou encore par un moine de France :

Quamvis limus -- omnes simus
Tui tamen solii
Quamquam fumus -- causa sumus
Tui et fastigii (4).

(1) J'ai dit : vous devez et ce n'est pas -- comme un stupide que j'ai parlé -- car c'est bien vous qui de la peste -- devez guérir le monde entier.

(2) Car c'est votre métier à vous -- de contraindre votre Fils -- par l'affection qui vous unit -- ô Mère du Sauveur -- afin qu'il soit toujours enclin -- à nous octroyer son pardon. -- Vous devez donc, tige de Jessé -- vous souvenir toujours de moi -- et de tout le genre humain.

(3) Vous n'avez pas horreur -- des pauvres pécheurs -- vous qui sans eux ne seriez jamais devenue -- la mère d'un pareil Fils (cité par Muniessa, *De Incarnatione et Eucharistia*. Barcinone, 1689, p. 134 b). Je n'ai pu retrouver cette strophe dans les *Analecta Hymnica*.

(4) Quoique l'union -- nous soyons tous -- cependant, de votre grandeur -- quoique fumée -- nous sommes la cause -- et aussi de votre excellence.

Il est superflu d'accumuler ici des citations analogues. Celles qu'on vient de lire suffisent à nous montrer ce que nos poètes chrétiens entendaient par la grâce fonctionnelle, et comment cette notion les mettait à l'abri de tout scandale en face des prérogatives et des privilèges octroyés par « l'arbitraire divin ».

C'est que pour eux la grâce n'était pas donnée tout d'abord à un individu; elle était dès l'origine et dans l'intention de Dieu donnée à l'Église entière en la personne de tel ou tel. *Gratia gratum faciens, gratia gratis data*; les moines théologiens qui ont composé nos hymnes connaissaient bien ces distinctions élémentaires, mais ils n'avaient pas besoin d'y recourir dans le cas présent, puisque, d'une manière générale, toute grâce reçue par l'individu l'était *in bonum universi gregis*. Dans l'ordre de la nature, pensaient-ils, le soleil qui est chaud en lui-même ne l'est pas seulement pour lui-même et sa lumière n'est pas faite d'abord pour que lui voie clair, mais pour que ses rayons illuminent notre univers. La solidarité de tous dans le Christ produit ce résultat que le monde surnaturel, au lieu d'être un agrégat de petites ou de grandes perfections individuelles, est une œuvre d'ensemble, dans laquelle la force des forts est le bien des faibles, comme la science des savants est la lumière des simples. Au-dessus de toutes leurs conceptions particulières, plane toujours l'idée de la chrétienté, de l'Église, de la famille catholique, ou, comme ils le disent parfois, du grand monastère dont le Christ est l'abbé invisible et au sein duquel la seule loi possible est l'entr'aide fraternelle. L'intercession des Saints, dont le protestantisme a fait litière, parce qu'il n'y a jamais rien compris, leur semblait aussi naturelle que le geste du malade appelant le médecin ou celui de l'égaré demandant la route. La force de ces grands amis de Dieu, de ces privilégiés de la grâce, elle était, de toute évidence, un bien commun, dont chacun pouvait profiter, comme on profitait ensemble de la paix du cloître, de l'ombre des arbres séculaires ou des provisions du « lardarium » (1).

(1) Le mot *y* est d'ailleurs appliqué à la Sainte Vierge par Gautier Wiburn (Anal. Hymn. L, p. 634, str. 46). La cave : *dulcis vini dulce cellarium*; le garde-manger : *annona fidelium*; tout y passe dans les hymnes monastiques.

Et puisque toute l'Église ressemble à un filet et que, dans un filet, toutes les mailles ont intérêt à ce que leurs voisines soient en bon état; puisqu'un seul trou dans le filet le détériore *en entier*, il y avait moyen de fonder sur sa propre fragilité personnelle, l'exigence d'un secours. Après tout, la gloire de l'Église triomphante, c'est aujourd'hui l'Église militante; c'est elle seule qui continue l'œuvre de la Rédemption et qui porte la responsabilité de tous les trésors divins.

Dès lors, comment aurait-on pu rester interloqué — si ce n'est d'admiration — en face de cet arbitraire divin qui avait élevé jusqu'aux sommets de la sainteté et de la puissance l'humble fille de notre race? On ne pouvait que s'en réjouir, comme le cavalier se réjouit de l'énergie de sa monture et le marin de la solidité de son bateau et le soldat de la science militaire de ses chefs ou de la précision de ses armes. Car le cavalier et la monture, le marin et le bateau, le soldat, ses armes et ses chefs, tout cela ne fait qu'un, une société dans laquelle les vertus et les faiblesses sont mises en commun pour le plus grand bien du tout.

Peut-être aujourd'hui, insistant très fort et très utilement sur le côté moral des obligations chrétiennes, avons-nous parfois négligé de souligner cette vérité dogmatique, cette unité profonde et essentielle, et peut-être trouverait-on là l'origine de ce désaccord intime dans l'esprit de beaucoup de chrétiens, qui se scandalisent de ce que Dieu ait des préférences, mais qui, lorsqu'ils prient, se réjouissent à plein cœur d'avoir une Mère céleste toute puissante.

Hoc credendum — et fatendum

Ad honorem Domini

Quod subiecit — quidquid fecit

Christus Matri Virgini (1).

Il y a encore beaucoup d'autres choses à glaner dans le champ de l'hymnologie catholique. Nous y reviendrons quelque jour, si ce premier essai mérite d'être l'aîné d'une famille.

Pierre CHARLES, S. I.

(1) Il faut le croire — et le redire — pour l'honneur de notre Dieu — qu'il a soumis — tout ce qu'il fit — le Christ, à la Vierge sa Mère.